



L'OACI ANNONCE POUR MAI 2014 UNE RÉUNION SPÉCIALE SUR LE SUIVI MONDIAL DES VOLS DES COMPAGNIES AÉRIENNES

MONTRÉAL, le 7 avril 2014 – Pendant que les recherches se poursuivent pour retrouver l'avion de la Malaysia Airlines qui effectuait le vol MH 370, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a annoncé qu'elle convoque une réunion spéciale d'experts des États et du secteur de l'aviation qui traitera du suivi mondial des vols des compagnies aériennes.

Le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu, a noté qu'à l'occasion de cette réunion, qui se tiendra les 12 et 13 mai 2014, l'OACI essaiera de mettre à profit l'intérêt que suscite la question pour faire aboutir les délibérations sur les moyens dont doivent être dotés les aéronefs et les satellites pour permettre la mise en œuvre du suivi mondial des vols.

« La perte d'un aéronef et toute perte de vie constituent toujours des préoccupations primordiales pour l'OACI et pour l'ensemble de la communauté du transport aérien, a déclaré le Président du Conseil. Jusqu'ici, a-t-il poursuivi, les autorités de l'aviation civile ont eu beaucoup de mal à tirer au clair les circonstances inhabituelles et sans précédent du vol MH 370, et le manque de réponses définitives rend encore plus profond le désarroi des familles des victimes. C'est à ces familles, plus qu'à quiconque d'autre, que profitera une explication plus complète de cet accident. »

Dans ses travaux connexes, l'OACI a récemment établi de nouvelles orientations sur les balises de localisation subaquatiques (ULB), qui entreront en vigueur en 2018. Son groupe d'experts sur les enregistreurs de vol continue à étudier de nouveaux moyens d'accélérer la localisation des lieux des accidents, notamment grâce aux enregistreurs éjectables et au déclenchement automatique de la transmission des données de vol. L'Organisation examinera aussi les implications éventuelles pour ses travaux concernant la sûreté de l'aviation, les documents de voyage et la gestion de l'identité, ainsi que les conditions relatives au transport des piles au lithium.

Par ailleurs, M. Aliu a évoqué la nouvelle politique de l'OACI sur l'assistance aux victimes d'accidents d'aviation et à leurs familles, qui vise à encourager les États membres de l'institution à fournir tous les services et renseignements nécessaires aux passagers touchés et à leurs proches. Il a déclaré que l'OACI accorderait de l'assistance technique à la Malaisie pour l'enquête en cours et s'est dit encouragé par l'ampleur et la vigueur de la coopération internationale, ainsi que par les contributions en effectifs et en ressources apportées après la disparition de l'avion.

« Quel que soit le degré de sécurité et de sûreté de notre réseau de transport aérien, ce type d'événements rappelle à l'ensemble de notre secteur qu'aucun effort n'est jamais suffisant, qu'aucune solution ne justifie que l'on cesse de rechercher d'autres améliorations, a souligné M. Aliu. Chaque jour, le réseau de transport aérien gère plus de 100 000 vols en toute sécurité et sûreté grâce à un engagement et à une coopération soutenus. Je suis convaincu qu'en poursuivant ensemble cette coopération, nous pourrions finalement aider les familles touchées à clore ce chapitre douloureux et à mieux comprendre comment et pourquoi cet aéronef a été perdu. »

Ressources pour les rédacteurs:

Rapport sur l'état de la sécurité générale de l'aviation (OACI, 2013) :

<http://www.icao.int/safety/State%20of%20Global%20Aviation%20Safety/Forms/AllItems.aspx>

Plan mondial de navigation aérienne (OACI, 2013) : www.icao.int/Meetings/a38/Documents/GANP_fr.pdf

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Contact :

Anthony Philbin
Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 514-954-8220
+1 438-402-8886 (mobile)

Sue-Ann Rapattoni
Adjointe, Communications
srapattoni@icao.int
+1 514-954-8221
+1 514-212-1051 (mobile)